



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

mai 2019

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

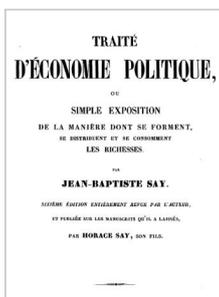
« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

mai 2019

L'intérêt personnel n'a plus de place lorsque l'on gouverne



Dans l'édition de 1826 de son traité, on retrouve aussi Jean-Baptiste Say comme moraliste politique. Voici une leçon d'actualité :

« Ne pensez pas que les gouvernements perdent un avantage précieux en perdant le pouvoir de tromper. L'astuce ne leur sert que pendant un temps bien court, et finit par leur causer plus de préjudice qu'elle ne leur a fait de profit. Nul sentiment dans l'homme ne tient son intelligence éveillée autant que l'intérêt personnel ; il donne de l'esprit aux plus simples. De tous les actes de l'administration, ceux en conséquence dont on est le moins dupe sont ceux qui touchent à l'intérêt personnel. S'ils tendent à procurer, par la finesse, des ressources à l'autorité, les particuliers ne s'y laisseront pas prendre ; s'ils font

un tort dont les particuliers ne puissent se garantir, comme lorsqu'ils renferment un manquement de foi, quelque artistement déguisé qu'on le suppose, on s'en apercevra bientôt. Dans l'opinion qu'on se formera d'un tel gouvernement, l'idée de la ruse se joindra à celle de l'infidélité, et il perdra la confiance, avec laquelle on fait de bien plus grandes choses qu'avec un peu d'argent acquis par la fraude. Souvent même ce sont les seuls agents du gouvernement qui tirent parti de l'injustice qu'on a commise envers les peuples. Le gouvernement perd la confiance et ce sont eux qui font le profit ; ils recueillent le fruit de la honte qu'ils ont fait rejaillir sur l'autorité »

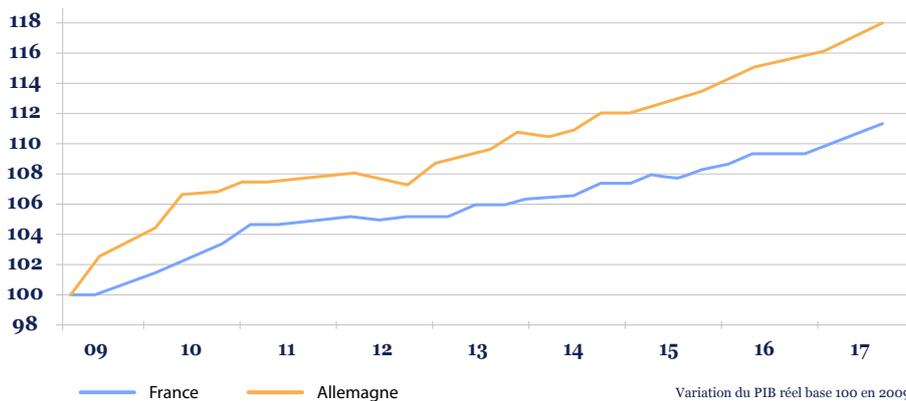
Publié dans la Décade d'octobre 2015.

Analyse économique

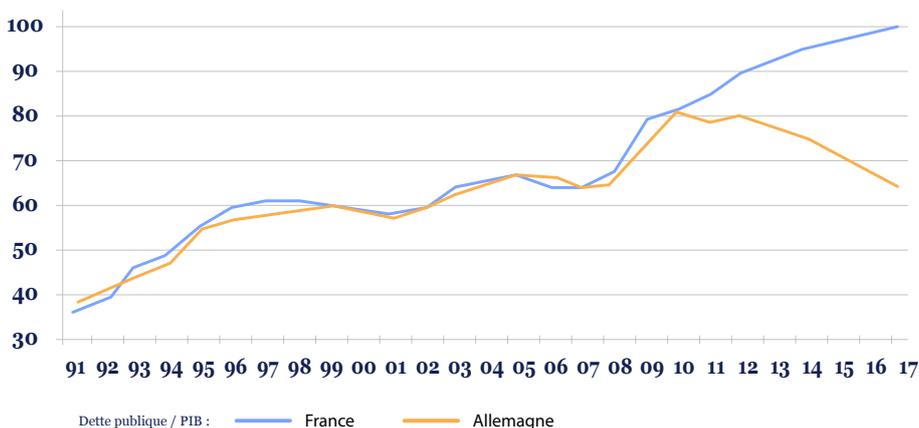
mai 2019

Pour produire plus, il ne faut pas travailler davantage, mais être davantage à travailler - La croissance et le travail en France

Alors que certains annoncent fièrement que la croissance en France sera probablement supérieure à celle de l'Allemagne en 2019, il est bon de regarder le graphique ci-dessous pour prendre la mesure du décrochage de notre économie par rapport à celle de notre voisine. Exprimée par habitant ce décrochage est encore plus manifeste puisque le PIB par habitant, identique dans les deux pays à 32 400 euros en 2008 est passé à 35 110 en Allemagne (+ 8,3%) et à 33 100 en France (+2,2%).



Il faut bien garder à l'esprit que parallèlement à cette moindre progression, la dette publique rapportée au PIB baissait sensiblement en Allemagne alors qu'elle explosait en France : une croissance faible et artificielle en France et forte et réelle en Allemagne.



Si l'on produit moins, c'est que l'on travaille moins

Pourtant, malgré les 35 heures et nos jours fériés, la durée du travail en France, faible c'est vrai, à 1526 heures annuelles par rapport à 1746 en moyenne dans l'OCDE (13% de moins quand même), se compare à celle de l'Autriche ou des Pays-Bas et est même supérieure à celle de l'Allemagne ! Si le problème ne semble pas être la durée annuelle du travail, quel est-il ? La quantité de travail dépend certes de la durée de travail des travailleurs, mais aussi et surtout du nombre de travailleurs.

Et c'est le cœur du problème français :

Taux d'activité	15-64 ans	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
France	72%	37%	88%	55%
Allemagne	78%	50%	87%	73%
G7	75%	43%	84%	66%
Europe 28	74%	40%	86%	61%

Source : OCDE

Le taux d'activité est le rapport entre la population active (celle qui travaille, cherche un emploi ou est en formation) et la population en âge de travailler, définie comme celle âgée de 15 à 64 ans.

Le constat est simple :

Le taux d'activité en France est faible par rapport aux pays comparables. Cette faiblesse tient surtout à l'inactivité de 55-64, due à notre politique de retraites (voir la décade d'Avril 2019) et à l'inactivité des jeunes, imputable à notre politique d'éducation et de formation (abandon du système scolaire sans diplôme, engorgement des universités, effondrement de l'apprentissage). Cette faible activité des jeunes se retrouve dans les 3 millions de 15-34 ans, un quart de la classe d'âge, qui n'est ni en formation, ni en enseignement, ni en emploi. Dont 40% issus de l'immigration (nés hors de France ou ayant un parent né hors de France). C'est dire l'effort d'éducation et de formation en même temps que les incitations qui doivent être déployés pour intégrer cette jeunesse dans le monde du travail en proportion de ce qu'elle est dans les pays comparables au nôtre...

Car au total la quantité de travail produite en France est très insuffisante :

Nombre d'heures travaillées rapporté à la population totale (par an)

France	635
UE	752
Allemagne	729

Pour retrouver une création de richesse suffisante afin d'éteindre les ressentiments et les frustrations que génère la stagnation, la France doit donc augmenter sensiblement sa quantité de travail produite en mettant (les jeunes) ou conservant (départs en retraites retardés) au travail une fraction beaucoup plus importante de sa population.

Mais être davantage à travailler ne doit pas empêcher non plus de faire travailler davantage ceux qui, dans la fonction publique (territoriale en particulier), ne travaillent pas le minimum d'heures légales...

Reçu 10/10

mai 2019

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Jean Tirole sur le Grand Débat national et les gilets jaunes



La toute récente tribune de quelques actrices célèbres rejointes par nombreux intermittents du spectacle, soutenant avec véhémence les gilets jaunes, alors que le mouvement s'étiole en laissant une facture économique et financière colossale, rappelle l'importance de bien distinguer la raison et l'erreur dans les commentaires et prises de paroles publics. Le mieux pour cela est de relire ce que des « personnalités » on dit à un moment sur un événement et d'évaluer quelques mois plus tard la justesse et la pertinence de leur intervention. Jean Tirole, dans cet exercice mérite aussi son Prix Nobel. En retrouvant sa tribune dans les [Echos du 25 janvier](#) nous avons pris plaisir et flatté notre raison en lisant des vérités que les pétitionnaires évoqués ci-dessus auraient dû méditer avant de signer. Sans rien en dévoiler nous invitons les lecteurs de la Décade à partager ce discours de la raison en deux minutes d'attention en cliquant sur [ce lien](#).

Collé 0/10

mai 2019

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Les erreurs du Ministre de l'Économie

Après la très digne publication de « Paul » (Gallimard 2018), témoignage émouvant d'une amitié et d'une souffrance qui disparaissent dans la maladie et la mort, Bruno Le Maire brouille son image sérieuse en alternant maladroitement des moments de vérité et des erreurs grossières.

Lors des primaires en vues des présidentielles de 2017, Bruno Le Maire avait tout du bon élève, avec un programme complet qui a impressionné ses concurrents mais qui n'a pas empêché un échec cuisant. Si être bon élève ne paye pas, alors pourquoi ne pas faire le mauvais ?

C'est en tout cas ce qui ressort de son interview du 3 mai aux Echos, qui nous donne l'occasion de préciser deux vérités assez simples qui semblent pourtant lui échapper :

1 / « Nous ne toucherons pas à la TVA sur la restauration, car in fine, c'est une taxe sur les ménages » (sic !). Ah quelle découverte !

Créée en 1954 par le Directeur Général de Impôts de l'époque, Maurice Lauré (1917-2001), la TVA est un impôt liquidé et encaissé à chaque stade de la commercialisation d'un bien ou d'un service, l'entreprise déduisant de la taxe due la taxe précédemment perçue. Jusqu'au moment où le produit ou le service est définitivement consommé, c'est-à-dire qu'il ne subit plus de transformation préalable à une revente (un produit vendu d'occasion n'est pas soumis à la TVA). « In fine » c'est donc bien sûr le consommateur (les ménages) qui paie la TVA. Celle-ci est le passager non clandestin du processus de production jusqu'à la consommation, quand en effet, elle disparaît bien souvent des étiquettes et tickets de caisse au moment où pourtant elle est payée ! Il s'agit donc bien d'un impôt sur la consommation qui a de nombreux mérites et qui a été instaurée dans de nombreux pays. On aimerait que la France soit aussi exemplaire et copiée sur d'autres sujets que la création d'impôts, mais on n'est pas champion du monde pour rien, c'est vrai ! La TVA a, entre autres mérites, le pouvoir d'être modulée quant à son taux (il y des contraintes européennes destinées à la convergence), de toucher également les biens produits en France et ceux produits à l'étranger et d'être juste car payée par tous.

Elle a comme inconvénient d'être « indolore » : rares sont les factures des produits ou services de consommation courante qui font apparaître une somme hors taxe et un total TTC. Le consentement à cet impôt est sans doute acquis partiellement par la dissimulation de celui-ci. Le taux normal est de 20% : si à chaque fois que les français achetaient 5 objets identiques, on leur en ajoutait un de plus une fois passée la caisse au titre de la restitution de la TVA, ils comprendraient plus vite que le Ministre que celle-ci est bien une taxe sur les ménages !

2 / « Le capitalisme doit changer. Il doit être durable (...) il doit mieux rémunérer les salariés, et il doit mieux concilier efficacité et justice (...) ».

On peut regretter de la part d'un normalien une tournure aussi convenue et creuse : le capitalisme qui doit être « durable » ; pour le moment, pour ce qui concerne la prospérité collective, il a plus duré que tout autre système. Mais ce n'est pas le point, car à l'instar de ce

que dit notre constitution au sujet du droit de grève, le capitalisme s'exerce dans les « le cadre des lois qui le réglementent », en tout cas il le devrait, et celles-ci sont du ressort du pouvoir politique, car le capitalisme n'est qu'un phénomène économique, qui a ses lois certes (liberté d'entreprendre, de circuler, libre concurrence et respect du droit de propriété notamment), qui ne sont pas au-dessus de la Loi, mais que la Loi doit respecter (et aménager) sauf à le faire disparaître, et avec lui la prospérité qu'il a apportée à une population toujours plus nombreuse depuis deux siècles. S'agissant de la rémunération des salariés français, (qui doivent être « mieux rémunérés ») il faut rappeler la différence entre la valeur du travail du salarié payée par l'entreprise et ce qui lui reste « in fine ».

La valeur du travail pour l'entreprise est égale au coût qu'elle supporte pour en bénéficier. Ce coût - le salaire net majoré des charges sociales qu'elles soient « patronales » ou « salariales » - n'est qu'un habillage artificiel. Ainsi, assez grossièrement, si la valeur du travail d'un salarié du privé -son coût- est de 150, il n'en touchera que 80 : 50 auront été prélevés au titre des charges « patronales » et 20 au titre des charges « salariales ». Riche de ces 80, si le salarié est soumis à un taux d'impôt sur le revenu de 20% il ne lui restera que 64 à consommer. Avec un taux moyen de TVA que l'on peut évaluer à 15%, il ne sera maître en réalité que de 56, soit un tiers de la valeur de son travail. C'est dire que c'est l'Etat et les organismes sociaux (notre Etat « providence ») qui sont les mieux rémunérés par le travail du salarié. Bien sûr, celui-ci perçoit en contrepartie de multiples services (éducation, santé, sécurité etc.). Mais le ministre ne doit pas ignorer que le moyen le plus simple de mieux rémunérer le salarié est de réduire les prélèvements publics qu'il subit.

Pour ce qui est de la justice, elle n'est heureusement pas du ressort du capitalisme qui n'est qu'un mode de création de richesse collective mais certainement pas un modèle social ou moral ni un pouvoir politique.

Parole d'entrepreneur

mai 2019

Frédéric VENTRE – Fondateur de Yooji

Ancien banquier, père de quatre enfants, marié à une femme médecin, il a eu l'idée en 2012 de créer Yooji, la première marque de surgelés bio pour bébés. Un vrai défi sur un marché mondial estimé à 10 Mds \$ dont 500 M€ en France, dominé par des grands groupes dont Nestlé et Danone. « Une entreprise, c'est comme un bébé : on l'aide à grandir et elle nous donne l'impression de laisser une trace », résume Frédéric Ventre, fondateur de Yooji. C'est en 2009 que ce diplômé d'HEC, alors consultant dans la finance, a l'idée de créer des petits pots surgelés. Pendant trois ans, Frédéric Ventre peaufine son projet et rencontre ses associés :

Philippe Briffault, son camarade d'HEC, spécialiste du marketing, et Marc Vignolle, ingénieur et ancien cadre en R & D chez Marie. Reste à « passer du PowerPoint à la réalité » : créée en septembre 2012, Yooji livre ses trois premiers magasins en mai 2013. D'abord constituée d'une douzaine de recettes de purées de légumes bio, la gamme s'élargit au poisson certifié MSC, à la viande bio d'origine France, puis enfin aux fruits bio. Elle compte aujourd'hui 25 références, bientôt 30. La PME continue à se développer suite à l'entrée dans son capital de Danone fin 2017. « Bénéficiaire de l'appui technique de Danone, c'est génial pour une petite boîte comme nous », commente Frédéric Ventre, qui vient de changer l'identité visuelle de Yooji et, surtout, de lancer un site marchand en B to C. Yooji n'en finit pas de grandir...

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Au fond de moi j'avais cette envie. J'ai longtemps accompagné d'autres entrepreneurs, en tant que conseil. Cela m'a conforté dans l'idée qu'un jour je serai entrepreneur. Et à l'aube de mes 40 ans j'ai trouvé cette idée qui m'a tellement séduit que je ne pouvais pas envisager de ne pas la suivre. Une idée en rapport avec ce que j'aime : cuisiner, manger, les enfants -j'ai 4 enfants- et à l'époque mon petit dernier avait 15 mois et ça faisait près de 10 ans que je cuisinais pour eux au cuit vapeur toutes les semaines. Je me suis dit que ce n'était pas possible de ne pas essayer. J'ai entrepris car je ne pouvais pas faire autrement !

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Non. Une vraie fierté c'est d'avoir transformé un certain nombre de mes collaborateurs les plus proches en entrepreneurs eux-mêmes. Notamment, en les associant au capital. L'association au capital est responsabilisante et motivante. Et le fait de diriger dans une startup oblige à développer d'autres réflexes très différents de ceux d'un cadre sup dans une entreprise établie. Dans une startup on vit dans un contexte de précarité, d'urgence, de nécessité, de responsabilité, de polyvalence, on ne peut pas s'appuyer sur une organisation de 500 ou de 5000 personnes...

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Après plusieurs années à développer une entreprise qui a la RSE au cœur de son ADN, ma conception de la création de valeur a évolué. Avant, lorsque je conseillais d'autres entrepreneurs, la valeur était avant tout financière. Aujourd'hui je pense que la création de valeur s'écrit avec un S. La valeur c'est aussi se positionner en tant qu'entreprise, en tant qu'entrepreneur, dans une logique RSE. Avec Yooji on crée des produits pour aider les parents, pour bien nourrir les bébés, pour lutter contre l'obésité, et tout ça à mon sens rentre dans la création de valeurs. Aujourd'hui nos partenaires financiers comprennent qu'avec ces objectifs on peut être moins rentable car on apporte quelque chose d'autre à la planète qui ne se mesure pas que par de la rentabilité financière. Ce qui nous a permis de résister aussi longtemps face à un marché compliqué, très compétitif, c'est que l'on n'a jamais fait de concession au détriment de la recherche et développement. On fait des produits qui sont bons, à tous points de vue, mais aussi très sûrs. Tout ça a forcément un coût. Or on s'est aussi positionné sur des prix permettant de rendre nos produits accessibles au plus grand nombre. Au final, je suis convaincu que ces valeurs créeront encore plus de valeur financière car elles sont en phase avec les attentes des consommateurs d'aujourd'hui.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Instaurer une vraie justice fiscale - En finir avec le fait que les acteurs économiques ne sont pas tous égaux face à la fiscalité. Certains acteurs ne s'acquittent pas correctement de l'impôt alors qu'ils profitent de toute l'infrastructure française pour leurs salariés, comme la santé ou l'éducation. Il faudrait trouver un système qui crée moins de possibilités d'évasion, d'évaporation de la substance fiscale, dans la mesure où ces acteurs sont quand même ancrés dans un pays qui leur fournit main d'œuvre et infrastructures. Le pourcentage d'imposition réelle des grands groupes est choquant. Il y a une prime pour ceux qui savent se mettre à l'abri de l'impôt et il n'y aurait rien à dire si ça n'était pas les mêmes qui bénéficient en même temps de mesures favorables dans le domaine social, ou l'éducation. Si on vit hors sol ou en eaux internationales, il n'y plus de problème. Il s'agirait donc de simplifier et réformer la fiscalité des entreprises pour que le taux officiel d'IS à 33% s'applique plus pleinement, et pas à 8 ou 9% comme on le voit aujourd'hui pour certains groupes cotés bénéficiant de schémas d'optimisation fiscale et de transfert vers des pays à fiscalité plus douce.

Réorienter nos moyens en termes de formation – Qu'il s'agisse de la formation initiale, ou de la formation professionnelle continue, en adaptant l'offre d'emploi aux besoins réels des entreprises.

Aujourd'hui on manque de main d'œuvre qualifiée dans certains secteurs, et il y en a d'autres qui sont déclinant et que l'on continue à mettre sous perfusion parce qu'on n'a pas pris le virage de la formation suffisamment tôt. Les étudiants choisissent encore trop en fonction de leurs envies et pas en fonction de leurs débouchés professionnels. Les filières professionnelles ont une très mauvaise image alors qu'en Allemagne elles sont reines et qu'elles permettent très rapidement d'accéder aux emplois qualifiés et rémunérateurs. Tout le système éducatif est à revoir, en termes de parcours initial et continu. Le ministre Blanquer s'y attelle, peut-être qu'il y parviendra, mais en tout cas il faut initier ce mouvement.

Promouvoir la recherche – Dans les années 60 il y a eu le Plan Calcul, avec des résultats certes pas tous bons entre Bull et le Minitel, mais peut-être parce qu'on n'est pas allé jusqu'au bout de la logique. On a raté les bons virages stratégiques. Il faut aller dans ce sens mais plus fort pour faire émerger des champions sur les secteurs de demain. La France et l'Europe ont pris du retard par rapport à la Chine ou aux États-Unis. La France a des fleurons mais sont-ils ceux qu'il faut avoir à l'horizon 2030 ou 2050 ? On est leader dans le luxe mais où en est-on dans les secteurs de l'espace, de l'environnement, de l'intelligence artificielle, de la sécurité informatique ?

Il faut introduire plus d'incitations fiscales et de formation, monter des projets à l'échelle pan-européenne, mettre encore plus de moyens sur ces secteurs et se montrer plus sélectif sur les aides versées. On gâche aujourd'hui des ressources en formant des gens sur des choses inutiles, on aide des entreprises qui n'en ont pas besoin, par exemple au travers du CICE, ou de certaines formations professionnelles. Il faut réorienter et réallouer nos ressources.

The image shows a navigation bar for the Yooji website with the following links: Découvrez notre gamme, Qui se cache derrière Yooji?, Où nous trouver?, Nos actualités, Nos promotions, and Contactez-nous. Below the navigation bar is a promotional banner with the headline "Découvrez les savoureuses recettes surgelées qui révolutionnent le repas des bébés!". The banner features a central image of a baby and a bowl of puree. To the left, it says "Cuité en France" and "De bons légumes bio sans aucun additif". To the right, it says "Mixés et surgelés en petits gâteaux de 20g" and "Pour préparer de délicieuses purées dès 4 mois". There are also images of Yooji product boxes and a section titled "De savoureux légumes bio" and "Viande & Poisson!".

